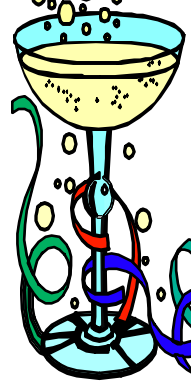


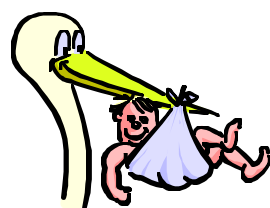
Ech T'chou Canard



Janvier 2003
n° 80
Arvillers



ETAT CIVIL



NAISSANCES

Ophélie RENOUX, née le 5 novembre 2002 à Montdidier.
Alexis BEAUDE, né le 7 novembre 2002 à Amiens
Pierre DELTOUR, né le 6 décembre 2002 à Amiens

DECES

Raoul PRIN, décédé le 17 octobre 2002, en sa 79^{ème} année.
Paulette CARON, décédée le 27 octobre 2002, en sa 80^{ème} année.
Gérard SCHERPEREEL, décédé le 9 novembre 2002, en sa 91^{ème} année.
Clotaire BOURSE, décédé le 16 novembre 2002, en sa 81^{ème} année.

Permanences du secrétariat de Mairie

Lundi, Mardi et Jeudi de 9 h à 10 h 30
Toutes demandes (en dehors des heures de permanence)
- peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la Mairie
- peuvent être transmises par fax au 03 22 37 02 67
- peuvent être enregistrées sur le répondeur au 03 22 37 40 14
- peuvent être adressées par E.mail à l'adresse électronique suivante
mairie.arvillers@wanadoo.fr
Vous pouvez consulter le site internet de la commune
<http://perso.wanadoo.fr/mairie.arvillers>
et le site de la CCALM : <http://www.ccalm.fr.st>

Permanence sociale avec Monsieur Viltart le vendredi de 9h à 10h

LE MOT DU MAIRE

Je présente à tous les habitants mes meilleurs voeux pour l'année nouvelle et surtout le plus important : La santé !

Les voeux du maire ne seront pas souhaités publiquement, je pense tout simplement que ceci est inutile ; de plus, nous ne pouvons réunir toute la population donc cela créerait des mécontentements dans le village.

Je tiens à féliciter les employés municipaux pour le travail qu'ils ont fourni, notamment les décorations de Noël du village.

Pour 2002, le conseil a réalisé tous les projets qui avaient été votés au budget, à savoir :

- 1 - Bordurage.
- 2 - Double vitrage aux écoles et à l'ancienne mairie.
- 3 - Travaux au bureau de poste.
- 4 - Une partie des travaux Rue Marot.
- 5 - Achat d'une tondeuse pour les accotements.

Nous aurions évidemment pu faire mieux mais nous avons, le conseil et moi, donné notre parole qu'il n'y aurait pas d'augmentation d'impôts !

Certes il y en a eu une.

Cependant celle-ci n'est pas due à la hausse du taux communal, je le répète !

Pour 2003, certains projets sont à l'étude

- 1 - Eclairage public pour les rues non desservies dont les habitations neuves.
- 2 - Branchement de l'électricité dans le vestiaire du terrain de football.
- 3 - Travaux d'entretien des routes et chemins.

Quant aux routes menant au Quesnel ainsi que celle du cimetière, elles seront pour maintenant rénovées après l'hiver. Depuis qu'on en parle !

Passons au tri sélectif des déchets ; ce procédé, je vous l'avoue, ne me satisfait pas, notamment pour les personnes âgées et celles sans moyen de locomotion. . Personnellement, j'aurais préféré la solution qu'ont adoptée certains villages voisins à savoir 3 poubelles avec 2 ramassages comme auparavant. Cependant, nous sommes en intercommunalité et nous devons nous plier à la majorité des 23 communes.

A ce sujet, je suis chaque jour écœuré par le comportement de certains habitants, qui n'ont pas le courage de mettre leurs déchets dans les containers, même lorsque ceux-ci sont vides.

Si nous voulons être classés dans le canton parmi les « porcs », alors continuez ainsi !

Mes paroles peuvent vous choquer mais ces faits sont réels et inadmissibles.

Concernant le problème de la route d'Hangest, nous allons recevoir le devis les jours à venir nous l'étudierons ensuite.

Un sondage a été fait concernant la circulation de la Rue Neuve ; je pense qu'un sens unique inciterait les gens à rouler encore plus vite. Il serait selon moi préférable que les stationnements se fassent du même côté ; chacun doit y mettre du sien, nous ne sommes quand même pas en ville !

Je respecterai une fois de plus l'avis du conseil à ce sujet.

Voilà tout ce que j'avais à vous dire pour ce premier Tchou Canard de l'année.

Très bonne Année à tous

Yves COTTARD

ANNONCES

PERMANENCE SOCIALE D'ALAIN GEST, DEPUTE DE LA SOMME

- 2^{ème} lundi du mois à la mairie de Moreuil à 19h00
- 3^{ème} lundi du mois à la mairie de Rosières à 18h00
- 4^{ème} lundi du mois à la mairie de Roye à 18h00

PERMANENCE DE PIERRE BOULANGER, CONSEILLER GENERAL

- 12/03/03 à Hangest-en-Santerre de 18h00 à 19h00
- 24/09/03 à Arvillers de 18h00 à 19h00

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et les jeunes filles de la 1ère période de l'année 2003, nés en décembre 1986, janvier, février et mars 1987, doivent se faire recenser en mairie (leurs parents, en leur absence, peuvent faire la démarche), en janvier, février 2003.

RESULTAT DE L'ENQUETE SUR LA CIRCULATION RUE NEUVE du 31/10/2002

Suite à quelques incidents de circulation et de stationnement rue du Trépied et rue Neuve, le Conseil Municipal, réuni en séance le 18/10/2002, a demandé aux foyers riverains des rues du Trépied, rue Neuve, Chemin de Procession, de se prononcer par le biais d'un questionnaire

Sur 30 foyers concernés, seulement 17 ont répondu

- Sens unique 10 voix POUR
- Stationnement alterné 6 voix POUR
- Sans changement 1 voix POUR

Une décision sera envisagée au prochain conseil municipal.

VIOLENCE CONJUGALE

La violence conjugale est considérée comme un processus au cours duquel, dans le cadre d'une relation de couple (mariage, concubinage, pacte civil de solidarité), un partenaire adopte à l'encontre de l'autre des comportements agressifs, violents et destructeurs. La violence s'exerce

sous diverses formes : verbale, psychologique, physique, sexuelle et économique.

Les personnes victimes de cette violence peuvent contacter à tout moment un service social, une association spécialisée, qui peuvent leur proposer :

- une aide, une écoute, un accompagnement psychologique, un soutien
- une information sur leurs droits et un accompagnement dans les procédures,
- une possibilité d'hébergement pour elles et leurs enfants
- une aide à la recherche d'emploi.

Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, Préfecture de Région Picardie, 51 rue de la République, 80020 AMIENS CEDEX 9 Tél 03.22.97.81.86.

LA CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE (CRAM) NORD PICARDIE COMMUNIQUE :

Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille. Nos Conseillers Retraite vous reçoivent, près de chez vous, dans plus de 500 points d'accueil.

Ils vous conseillent de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, ou dans une commune proche, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite principalement sur rendez-vous à Moreuil Mairie Place Norbert Malterre 80110 Moreuil.

Pour prendre rendez-vous, contactez votre Conseiller Retraite: Brigitte LEMAITRE - Téléphone: 06 08 97 89 61

<http://www.cram-nordpicardie.fr/>

PAYS DU TRAIT VERT – TRANSPORT PAR TAXI OU TRANSPORT A LA DEMANDE

La ligne 6 circuit 1 (Arvillers-Moreuil) ne sera plus assurée par le taxi Demaison à partir du 2 janvier, mais par Guy Dupond Travel. La réservation se fera au plus tard la veille avant 16 heures (comme les années précédentes) auprès de Monsieur Guy DUPOND TRAVEL au 03.22.09.71.77.

Ligne 6 - Circuit 1 : Arvillers - Hangest en Santerre - Fresnoy en Chaussée - Le Quesnel en Santerre - Beaucourt en Santerre - Cayeux en

Santerre - Ignaucourt - Mézières en Santerre - Villers Aux Erables - Moreuil

Ligne 6 - Circuit 2 : Fignièrès - Becquigny - Davenescourt - Contoire Hamel - Pierrepont Sur Avre - Hargicourt - Braches - La Neuville Sire Bernard - Le Plessier Rozainvillers - Moreuil

Pour plus de renseignements, Géraldine TUFFIN, Animatrice Coordinatrice Transport se tient à votre entière disposition du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h45 au 03.22.78.17.17.

En dehors de ces horaires une messagerie vocale enregistrera votre demande.

INSEE – ETUDE SUR LA SANTE DES FRANCAIS

L'INSSE réalise, tous les dix ans une étude sur la santé des personnes résidant en France. Une nouvelle enquête a débuté en octobre 2002.

Quelques ménages résidant à Arvillers seront interrogés, du 1^{er} février 2003 au 30 avril 2003, par une enquêtrice de l'INSEE : Madame LAOUT. Celle-ci sera munie d'une carte officielle. Les personnes interrogées seront préalablement avisées par courrier du déroulement de cette enquête. Leurs réponses resteront rigoureusement confidentielles.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 octobre 2002

Présents : MM Cottard, Debuire, Scherpereel, Brunel, Carpentier, Beau de, Dr Carpentier, Dumetz, Soilleux, Desrousseaux, Mmes Andrieu et Rubin

Absents excusés : L. Viltart, N. Platerier

A donné pouvoir : L. Viltart

Mme V. Andrieu. a été élue secrétaire

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal observent une minute de silence en souvenir de Raoul PRIN, ancien conseiller municipal de la Commune, décédé à Roye le 17/10/2002 et inhumé au cimetière d'Arvillers le 19/10/2002.

DECISION MODIFICATIVE N°3/2002

Section d'investissement

Dépenses

Recettes

2157 Broyeur d'accotement	4500	1323-4 subvention CG	2289
2313-5 bureau de poste	500	1341-1 DGE	12399
2315-4 bordurage	1100	1641	-26515
		165	381
		021	17546
TOTAL	6100		6100

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
6227 rachat concession	115	70311	115
6411	4600	70878	322
6451	3400	7311	180
6453	4600	7411	452
6718	474	752	1031
678 Excédent prévisionnel	-1751	758	2112
023	17546	7475 Ccalm	11111
		771 Titres Ccas	13661
TOTAL	28984		28984

Il est à noter que la commune ne fera pas l'emprunt de 26 515 Euros prévu au budget primitif pour les travaux d'huissieries de l'ancienne mairie, une subvention de 12 399 Euros de l'Etat et une subvention de 11 111 Euros de la C.calm ayant été accordées.

QUESTIONS DIVERSES

COURSE CYCLISTE C.CALMIENNE

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de faire participer la commune d' ARVILLERS au départ et à l'arrivée de la course cycliste «la C.calmienne» qui aura lieu le 18 mai 2003. Le Conseil municipal accepte.

CENTRE DE LOISIRS POUR LES ENFANTS

Le CLSH anime, depuis la rentrée de septembre, les mercredis et les vacances de la Toussaint, un centre de loisirs pour les enfants dans les salles Coca et Cola.

Madame Maillard, déléguée au Sivu, explique les modalités d'organisation et d'encadrement de ce centre de loisirs et demande à la commune si elle est toujours prête à recevoir ce centre. Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition tous les mercredis de l'année et durant les grandes vacances (une fois sur deux), les salles coca et cola pour le bon déroulement de ce centre de loisirs.

TRAVAUX DE PEINTURE AUX ECOLES MATERNELLES

Un devis de travaux de peinture a été demandé à Monsieur Lemaître pour les écoles maternelles. Après réflexion du Conseil Municipal, les employés communaux feront les travaux de peinture pendant les vacances scolaires ; les parents d'élèves et les enseignants choisiront le coloris de la peinture.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre aura lieu comme d'habitude à 11 h 30 avec un rassemblement devant la mairie, dépôts de gerbes au cimetière et au monument aux morts puis vin d'honneur à la salle Coca.

Yves Cottard : -> fera une enquête auprès des riverains de la rue du Trépied et de la rue Neuve pour instaurer un sens unique de circulation dans ces rues.
-> fera nettoyer les miroirs carrefour rue de la chapelle et rue Louis Thibaud -> prévoir l'achat d'une petite tronçonneuse au Budget 2003 et souligne l'aspect plus dégagé de la Place du village suite à l'élagage des arbres -> un repas des plus de 65 ans est organisé avec le Comité des Fêtes le dimanche 27/10 prochain
-> une réunion importante pour la sécurité du CD 54 a eu lieu le 11/10/2002 : un projet d'aménagement sera proposé par la DDE début janvier 2003.

D. Debuire : -> Il faut mettre dans le Tchou canard quelques informations supplémentaires -> Revoir le projet d'installation de l'ADSL avec le Conseil Général

V. Andrieu -> Les travaux pour l'implantation des bornes incendies n'étaient pas signalés par l'entreprise sur les routes.

Dr Carpentier -> demande quand a lieu le deuil de Monsieur Raoul PRIN (voir plus haut).

(Ndr : La chienne labrador de Monsieur Prin a été adoptée et passe des jours heureux dans sa famille d'accueil).

L. Rubin -> signale une réunion, sur le Tri sélectif à laquelle elle a participé à la Ccalm. En règle général les plates-formes fonctionnent bien : le tri est bien fait et les plates-formes sont régulièrement entretenues par la C. calm.

E. Desrousseaux -> Suite au conseil communautaire du jeudi 17/10/2002, la C. calm a racheté les bâtiments de la société Breilly à Moreuil.

La séance est levée à 22 h 30

ADSL : REPONSE DE MONSIEUR GEST

Courrier en date du 23 octobre adressé à Monsieur Yves Cottard, Maire d'Arvillers :

"Lors de la réunion organisée le 11 octobre 2002 en votre mairie, Monsieur David Debuire, Conseiller municipal, m'a interrogé sur les modalités d'accès des administrés d'Arvillers à l'ADSL.

En réponse, j'ai l'honneur de vous préciser que l'ADSL est une technologie adaptée à la fourniture de haut débit (jusqu'à 1 Mégabits/s) dans un rayon de 3 à 4 km autour d'un commutateur, moyennant l'installation dans ce commutateur d'un équipement de transmission et de codage dont le coût peut atteindre 160 000 € et la création d'une liaison par fibres optiques entre ce commutateur et le point de concentration de l'opérateur.

Si France Télécom a pu installer l'ADSL sans aide financière sur 11 % de ses commutateurs dans la Somme, couvrant 43 % de la population de ce département, l'extension du dispositif à de nouvelles communes est aujourd'hui conditionnée à des subventions de collectivités destinées à amortir tout ou partie des coûts d'équipement et de raccordement, en fonction des perspectives du marché local.

Dans le cas de votre commune, les faibles perspectives d'abonnement conduiraient à une prise en charge intégrale par les collectivités de l'équipement du commutateur de Bouchoir ainsi que de son raccordement en fibres optiques jusqu'à Roye, ce qui aboutit à un coût dissuasif.

En réalité, les contraintes techniques actuelles de l'ADSL en réservent l'usage aux agglomérations concentrées d'une taille suffisante.

Il en va malheureusement de même des autres technologies actuellement disponibles sur le marché.

C'est pourquoi le Conseil général, en parallèle au déploiement progressif du réseau à haut débit Philéas Net mené par l'Agence des technologies de l'information et de la communication, suit avec attention le développement de nouvelles technologies (satellites terrestres, Wi-Fi, courant porteur en ligne...) qui pourraient dans les prochaines années permettre l'accès au haut débit à des usagers dispersés en milieu rural.

J'adresse copie de ce courrier à Monsieur Pierre Boulanger, Conseiller général du canton de Moreuil, Président de la Communauté de Communes Avre-Luce-Moreuil.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs."



ASSOCIATION "RECRE"

L'association RECRE (Rires Eveil et Création pour des Rencontres Educatives) vient de se créer à Arvillers. Cette association a pour

but de mettre en place des moments privilégiés de rencontre, entre des enfants de différents villages, placés en garde chez des assistantes maternelles agréées. Ces rencontres, organisées régulièrement, permettront la réalisation d'activités manuelles, de jeux d'éveil, de motricité. RECRE a pour vocation de créer à la fois un lieu d'éveil, de socialisation et de divertissement pour les enfants, mais aussi un lieu de rencontre et d'échanges pour les assistantes maternelles.

Pour mettre en place les animations, Récré cherche les jeux, des jouets, des peluches pour les enfants de 0 à 3 ans, des tapis d'éveil, des puzzles, des livres... mais aussi des tabliers en plastique pour les activités manuelles.



Vous pouvez déposer vos dons à la mairie d'Arvillers, ou contacter Mme Maillard au [03.22.37.02.20](tel:03.22.37.02.20) ou au 06.10.46.42.52.

Merci d'avance pour votre aide.



SIVU

Le SIVU Avre-Luce organise, en collaboration avec la PEP80, un centre de loisirs pour les enfants de 4 à 13 ans. Le centre se déroule dans la commune de Mézières-en-Santerre, tous les

mercredis du 8 janvier au 9 avril.

La commune d'Arvillers, désireuse de proposer des loisirs aux enfants de sa commune, adhère depuis plusieurs années déjà au SIVU Avre-Luce. Tous les enfants d'Arvillers ont donc la possibilité de profiter des nombreuses activités proposées par le centre : ateliers d'expression, de cuisine, jeux sportifs, équitation, ateliers vidéo, activités manuelles et d'éveil culturel...

Pour les inscriptions et de plus amples renseignements, un seul numéro : 06.99.62.61.47



Village Fleuri

La commission du fleurissement et de l'environnement vous souhaite une bonne et heureuse année.

Il ne faut pas que pluie, vent, neige et froid nous fassent oublier pour autant le printemps et le plaisir de fleurir à nouveau village et habitations.

La 8^{ème} place attribuée par le jury départemental a été bien décevante, les efforts de chacun n'ont pas été reconnus à juste valeur et nous le regrettons. Ne rangeons pas les outils et continuons à garder notre village propre, fleuri et accueillant.

A nouveau que 2003 soit une bonne année pour



tous.